

1 ♦ REFORMER LA GOUVERNANCE DE LA F.F.R.

Engagement n° 1 :

Dissolution du Comité Directeur et Création du Conseil National Supérieur du Rugby (CNSR), représentatif de l'ensemble du monde du Rugby français

Engagement n° 2 :

Instauration du vote décentralisé électronique pour l'élection des administrateurs de la FFR et mise en oeuvre de consultations référendaires décentralisées, sur tous sujets touchant à l'intérêt général du Rugby

Engagement n° 3 :

« 1 Club, 1 procuration » : limitation du nombre de procuration à 1 par Club

Engagement n° 4 :

Limitaon à deux mandats consécutifs des fonctions de président de la F.F.R., des Ligues régionales et des Conseils Départementaux.

Engagement n° 5 :

Création du Conseil de Surveillance Financière, chargé de contrôler et d'encadrer la gestion économique et financière de la FFR

Engagement n° 6 :

Création d'une Haute Autorité Médicale

Engagement n° 7 :

Décentralisation du pouvoir fédéral à travers 13 grandes Ligues Régionales au fort pouvoir autonome

Engagement n° 8 :

Création du Fonds National de Développement du Rugby (FNDR)

Engagement n° 9 :

Revalorisation de l'Arbitrage, «poumon» éthique de la Fédération

2 ♦ DES EQUIPES DE FRANCE FORTES

Engagement 10 :

Instauration de Contrats Fédéraux pour les Internationaux (équipes masculines et féminines, en XV comme en 7)

Engagement n° 11 :

Inclusion dans les critères de sélection aux Equipes Nationales de la nécessité d'être ressortissant français (A l'instar du CIO pour la représentation aux JO et de la plupart des autres Fédérations françaises)

Engagement n° 12 :

Limitaon de nombre de joueurs « non-sélectionable » dans le championnat professionnel et dans l'Elite du Rugby amateur

Engagement n° 13 :

Réforme du calendrier du secteur professionnel, adaptée aux exigences de compétitivité des Equipes de France

3 ♦ POUR UN RUGBY AMBITIEUX ET SOLIDAIRE, UNISSANT AMATEURS ET PROFESSIONNELS

Engagement n° 14 :

Mutualisation de la vente des droits commerciaux du Rugby français (équipes de France, Top 14 et Pro D2)

Engagement n° 15 :

Mutualisation de la gestion des recettes de la LNR et de la FFR dans un budget consolidé et/ou dans une filiale ad hoc

Engagement n° 16 :

Suppression du match professionnel du dimanche après-midi retransmis sur les bouquets thématiques télévisés

Engagement n° 17 :

Réforme de l'actuel système de l'Indemnité Formation :
1) Hausse global des montants

2) Instauration d'une « Taxe formation »
sur les 3 premières années de contrat professionnel.

4 ♦ LA FORMATION, AVENIR DU RUGBY FRANCAIS

Engagement n° 18 :

Replacer la DTN au centre de la formation française

Engagement n° 19 :

Tripler le nombre de postes de CRT d'ici à 2020,
dans une logique d'égalité territoriale, en métropole et en DOM-TOM

Engagement n° 20 :

Création de « l'e-Université du Rugby français »

Engagement n° 21 :

Création de 1000 « classes rugby » d'ici à 2020

5 ♦ REUSSIR LE CHOC DE SIMPLIFICATION

Engagement n° 22 :

Mise à plat, simplification et réforme complète du système actuel des couleurs de licence

Engagement n° 23 :

Réforme de l'ensemble des compétitions amateurs pour la saison 2018-2019

Engagement n° 24 :

Simplifier et diminuer la « fiscalité des Clubs » :
mise à plat et simplification des échanges financiers entre les Clubs et les instances fédérales.
Suppression des amendes financières administratives

Engagement n° 25 :

Créer la « Fédé 2.0 »

Engagement n° 26 :

Créer la Centrale d'Achat F.F.R. pour les clubs amateurs

Engagement n° 27 :

Diminuer de 10 % les frais de fonctionnement de la FFR
(économie chiffrée de 3 Millions d'euros)

6 ♦ ACCROITRE LA FEMINISATION DU RUGBY

Engagement n° 28 :

Doubler sur 10 ans le nombre de licenciées, afin d'atteindre 30.000 licenciées à l'horizon 2025

Engagement n° 29 :

La création de 30 sections féminines au sein des 30 Clubs professionnels

Engagement n° 30 :

Féminiser les institutions du Rugby français : 25% de dirigeantes à tous les niveaux décisionnels

Engagement n° 31 :

Réformer les compétitions d'Elite et de Fédérale pour la saison 2017-2018

Engagement n° 32 :

Création de contrats fédéraux pour les Internationales à 7 à 15

7 ♦ RELEVER LE DEFI DU RUGBY A SEPT

Engagement n° 33 :

Définition d'un socle de pratique commune entre le 7 et 15 pour les moins de 16 ans

Engagement n° 34 :

Création d'un poste de DTN adjoint dédié au 7

Engagement n° 35 :

Création d'une filière Haut Niveau du 7 dans les DOM-TOM :
Caraïbes, Océanie, Pacifique

Engagement n° 36 :

Création d'un Championnat d'Elite Espoirs et d'un Championnat en M18 et M16

8 ♦ POUR UN RUGBY FRANÇAIS RAISONNABLE ET AMBITIEUX

Engagement n° 37 :

Stopper le projet du « Grand Stade »

Engagement n° 38 :

Négocier une entrée au capital du Stade de France

Engagement n° 39 :

Etudier toutes les possibilités de décentralisation des matches de l'Equipe de France dans les stades labellisés Euro 2016

9 ♦ BRISER LA DISCRIMINATION TERRITORIALE SUBIE PAR LES DOM - TOM

Engagement n° 40 :

Création d'un service compétent DOM-TOM au sein de la FFR

Engagement n° 41 :

Mise en place d'une filière «Excellence 7»

Engagement n° 42 :

Intégration des équipes des DOM-TOM au sein des compétitions nationales

Engagement n° 43 :

Création d'un Centre Technique Régional dans chacun des 7 départements et territoires

Engagement n° 44 :

Organisation de la venue de l'Equipe de France dans une des trois zones (Caraïbes, Océan Indien et Pacifique) à chacune de ses tournées d'été